

Compte-rendu de la réunion du 24 septembre 2021

Le conseil municipal approuve par délibération:

⇒ **La vente d'un terrain à la CALL**

Le terrain cadastre : section ZA N°1 : l'Argenterie d'une superficie de 67a70ca a été vendu à la Call pour une somme de 6.936,25€ à inscrire au budget 2021. Cette parcelle concerne le bassin de rétention des eaux en amont d'Ablain-St-Nazaire

⇒ **Le fonds de concours aux communes rurales**

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a décidé de reconduire , le Fonds de Concours aux Communes Rurales afin de permettre la concrétisation de projets qualitatifs .

M le Maire sollicite le cumul des dotations 2108 et 2019 pour les travaux d' aménagement des extérieurs de la salle associative à savoir: le macadam de la cour et la clôture du parking et du terrain à l'arrière du bâtiment.

⇒ **La constitution d'un groupement de commandes portant sur l'entretien et la maintenance des équipements de sécurité incendie**

La mutualisation de la commande publique constitue l'une des thématiques prioritaires entre les 36 communes adhérentes et la CALL.

Les équipements de sécurité de la salle associative ont été vérifiés par une commission de sécurité : démarche incontournable pour l'accueil du public.

⇒ **La constitution d'un groupement de commandes concernant la formation aux A.I.P.R Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux**

Cette formation dispensée par la CALL aux agents des communes adhérentes sera validée par un examen final qui permettra de délivrer une attestation de compétences.

Divers

• **Programme des travaux d'investissement 2022**

- sécurité routière . Une étude sera menée pour réduire la vitesse des véhicules qui traversent la commune;
- enfouissement des réseaux. Une étude chiffrée de faisabilité est à l'ordre du jour.
- réfection des routes et trottoirs
- travaux à l'église. Démoussage de la toiture et des murs et réparation de la cloche;
- une zone multi activités de loisirs

Il s'agit de déterminer la priorité de chaque projet et surtout son coût .

• **Révision des tarifs de location de la salle associative**

Pour les habitants de la commune, le tarif reste inchangé: 280€

Pour les personnes extérieures à la commune: 480€

• **Fin du chantier école au cimetière**